

ÉDITION
2008

Les Pharmaciens

Panorama au 1^{er} janvier 2008



Ordre national des pharmaciens

Les Pharmaciens

Panorama au 1^{er} janvier 2008

| | |
|--|----|
| Le tableau de l'Ordre au 1^{er} janvier 2008 | 3 |
| Toutes Sections | 4 |
| – Pharmaciens en activité au 1 ^{er} janvier 2008 | 4 |
| – Les premières inscriptions | 5 |
| – Structures d'âge en 2008 et en 1993 | 6 |
| Section A Pharmaciens titulaires d'officine | 7 |
| – Des hommes et des structures | 8 |
| – La couverture du territoire métropolitain | 9 |
| – Les formes d'exercice | 10 |
| – Les officines et les sociétés | 11 |
| Section B Pharmaciens de l'industrie | 12 |
| Section C Pharmaciens de la distribution en gros | 13 |
| Section D Pharmaciens salariés (dispensation et divers) | 14 |
| – Pharmaciens adjoints en officine | 15 |
| – Les pharmacies mutualistes et les pharmacies de sociétés de secours minières | 16 |
| Section E Départements et collectivités d'outre-mer | 17 |
| Section G Pharmaciens biologistes | 18 |
| Section H Pharmaciens des établissements de santé | 20 |
| Pyramides des âges des pharmaciens inscrits sur les tableaux de l'Ordre | 22 |
| Couverture du territoire : médecins libéraux et pharmacies | 24 |

Le tableau de l'Ordre au 1^{er} janvier 2008

73 931 inscriptions, 72 509 pharmaciens

Le Code de la santé publique exige une inscription dans chaque Section où un pharmacien est actif. Il y a ainsi 77 016 inscriptions dont 4 507 sont des inscriptions supplémentaires.

Sont analysées ici et réparties par Section, l'inscription principale (72 509) et la « première inscription supplémentaire » (1 422) des pharmaciens, soit un total de 73 931.

Sept Sections

Au 1^{er} janvier 2008, l'Ordre national des pharmaciens recensait 72 509 pharmaciens inscrits sur ses tableaux.

Selon leur spécialité (officine, industrie, distribution en gros, établissements de santé, biologie) et leur lieu d'exercice (métropole ou outre-mer), ils sont répartis en sept Sections : A, B, C, D, E, G et H.

Depuis le 1^{er} juin 2005, les pharmaciens inscrits à l'Ordre travaillant dans l'industrie et la distribution sont regroupés dans les Sections B et C; ceux des établissements de santé dans la Section H.

| Section A | |
|-----------------------------------|--------|
| Pharmaciens titulaires d'officine | 28 168 |

| Section B | |
|--|--------------|
| Pharmaciens de l'industrie (fabricants, importateurs, exploitants) | 3 318 |
| Pharmaciens responsables | 441 |
| Pharmaciens responsables intérimaires | 482 |
| Adjointes | 2 138 |
| Délégués | 204 |
| Délégués intérimaires | 53 |

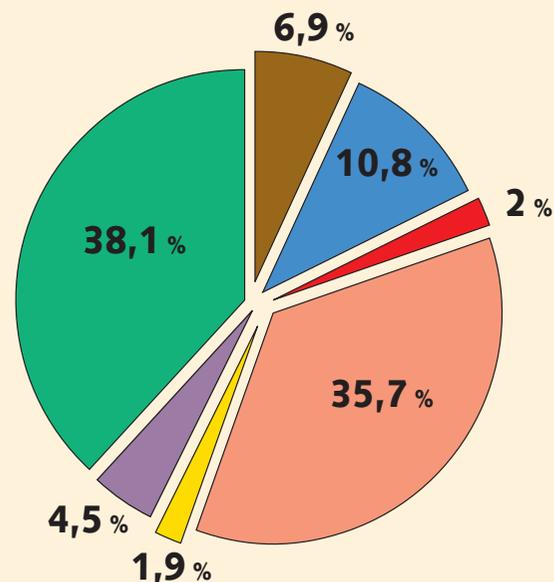
| Section H | |
|--|-------|
| Pharmaciens des établissements de santé (publics et privés) et assimilés | 5 115 |

| Section C | |
|--|--------------|
| Pharmaciens de la vente ou distribution en gros | 1 425 |
| Pharmaciens responsables | 192 |
| Pharmaciens responsables intérimaires | 201 |
| Adjointes | 663 |
| Délégués | 345 |
| Délégués intérimaires | 24 |

| Section G | |
|--------------------------------|--------------|
| Pharmaciens biologistes | 8 004 |
| Établissements privés | 5 188 |
| Établissements publics | 2 528 |
| Autres structures | 288 |

| Section E | |
|--|--------------|
| Pharmaciens des départements et collectivités d'outre-mer (toutes activités) | 1 499 |

| Section D | |
|---|---------------|
| Effectif total en 2 Sous-sections : | 26 402 |
| Pharmaciens adjoints | 26 269 |
| en officine | |
| - adjoints | 22 381 |
| - adjoints intermittents | 2 977 |
| - gérants après décès | 27 |
| - remplaçants de titulaire | 59 |
| en pharmacies mutualistes et de sociétés de secours minières | |
| - adjoints en pharmacies mutualistes | 198 |
| - adjoints en sociétés de secours minières | 95 |
| autres exercices | |
| - chargés de la dispensation de l'oxygène à domicile | 247 |
| - pharmaciens-conseils (Séc. soc.) | 147 |
| - pharmaciens des associations humanitaires | 122 |
| - autres adjoints | 16 |
| Gérants des pharmacies mutualistes et des sociétés de secours minières | 133 |



Toutes Sections

Pharmaciens en activité au 1^{er} janvier 2008

- On constate le ralentissement, et presque l'arrêt, de la croissance. Trois Sections (A, C et G) présentent une baisse d'effectif.

- La proportion des femmes dans la profession continue d'augmenter : 65,65 %, contre 65,52 % l'année précédente. En 2007, elles comptent pour 69,3 % des premières inscriptions.

- Le processus de vieillissement de la profession se poursuit. L'âge moyen, qui était de 41 ans et 8 mois au 1^{er} janvier 1994, est passé à 45 ans et 7 mois.

| | Pharmaciens* | Évol. 2007 | Hommes | % | Femmes | % | Age moyen |
|-----------------|---------------|----------------|---------------|--------------|---------------|--------------|-------------------------|
| Section A | 28 168 | -0,09 % | 12 918 | 45,86 | 15 250 | 54,14 | 48 ans et 5 mois |
| Section B | 3 195 | +0,22 % | 1 433 | 44,85 | 1 762 | 55,15 | 40 ans et 11 mois |
| Section C | 659 | -3,65 % | 351 | 53,26 | 308 | 46,74 | 43 ans et 5 mois |
| Section D | 26 228 | +0,28 % | 4 812 | 18,35 | 21 416 | 81,65 | 42 ans et 6 mois |
| Section E | 1 499 | +3,17 % | 663 | 44,23 | 836 | 55,77 | 45 ans et 8 mois |
| Section G | 7 965 | -0,80 % | 3 572 | 44,85 | 4 393 | 55,15 | 49 ans et 1 mois |
| Section H | 4 795 | +3,83 % | 1 162 | 24,23 | 3 633 | 75,77 | 44 ans et 1 mois |
| Ensemble | 72 509 | +0,26 % | 24 911 | 34,36 | 47 598 | 65,64 | 45 ans et 7 mois |

* Selon l'activité principale.

Les pharmaciens peuvent exercer plusieurs activités générant autant d'inscriptions différentes.

Ainsi dans la Section D, parmi les 26 402 inscriptions, 26 228 ont été faites au titre de l'activité principale.

Chiffres clés

72 509 pharmaciens*

(+ 187)

24 911 hommes (34,36 %)

47 598 femmes (65,64 %)

Age moyen : 45 ans et 7 mois

En 2007 :

Taux de croissance : **0,26 %**

1^{res} inscriptions : **2 295**

Sorties : **2 108**

* Un même pharmacien peut être inscrit dans plusieurs Sections.

Pharmaciens européens ou étrangers inscrits au tableau

| | 2008 | 1998 |
|---|------------|------------|
| Titulaires d'officine | 278 | 210 |
| Pharmaciens de l'industrie | 44 | 10 |
| Pharmaciens de la distribution | 14 | 2 |
| Pharmaciens adjoints en officine | 421 | 241 |
| Pharmaciens des établissements de santé | 57 | 11 |
| Pharmaciens biologistes | 112 | 72 |
| Total | 926 | 546 |

Sont inscrits sur les tableaux de l'Ordre 280 ressortissants d'un pays de l'Union européenne, 598 d'un État ayant relevé de la souveraineté française et 48 d'autres pays étrangers.

Les ressortissants des pays de l'Union européenne ont plus que doublé en 7 ans (131 en 2001). Les Belges sont les plus nombreux (118), suivis des Italiens (53), des Espagnols (37) et des Allemands (32).

Première inscription en 2007 : 2 295 nouveaux pharmaciens

En 2007, 1 590 femmes et 705 hommes ont été inscrits pour la première fois au tableau de l'Ordre.

Ces 2 295 nouveaux inscrits* se sont répartis ainsi :

- 1 530 en Section D; où près des trois quarts des nouveaux inscrits débutent comme adjoints en officine;
- 208 en Section B** (industrie);
- 207 en Section H (fonctions hospitalières);
- 180 en Section G (pharmaciens biologistes);
- 81 en Section A, devenant ainsi titulaires d'officine sans inscription préalable dans une autre Section de l'Ordre.
- 52 en Section E (outre-mer);
- 37 en Section C (distribution en gros);

Une majorité d'inscriptions rapides

Pour l'essentiel, ces nouveaux inscrits sont des diplômés récents : 49 % ont obtenu leur diplôme dans l'année; 31 % l'année précédente.

La première inscription peut aussi être enregistrée plusieurs années après le diplôme : 10 % de ceux qui se sont inscrits en 2007 étaient diplômés depuis plus de cinq ans.

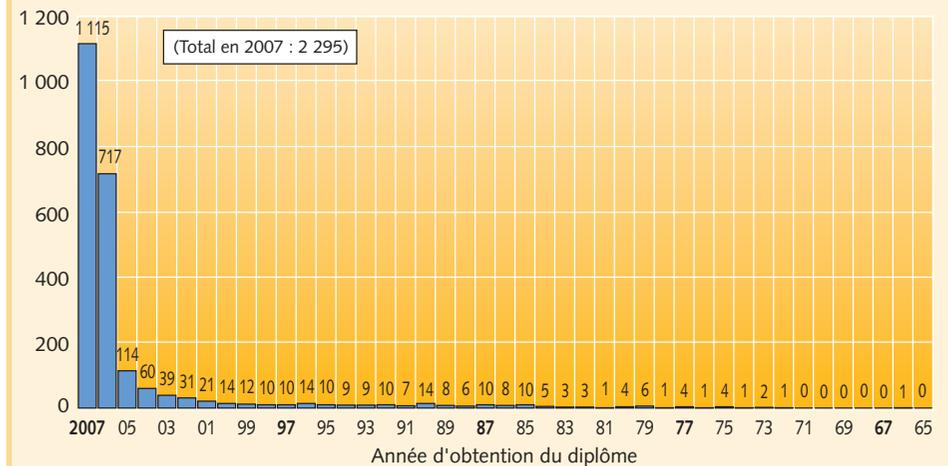
Alors que le *numerus clausus* était fixé à 2 250 quand ils sont passés en 2^e année, ce sont seulement 1 946 diplômés depuis moins de 3 ans qui se sont inscrits à l'Ordre en 2007.

Cette « évaporation » des diplômés a diminué sensiblement ces dernières années, passant de 22,3 % en 1999 à 13,5 % en 2007.

* Est considéré comme nouvel inscrit un pharmacien dont l'inscription est portée au tableau de l'Ordre pour la toute première fois.

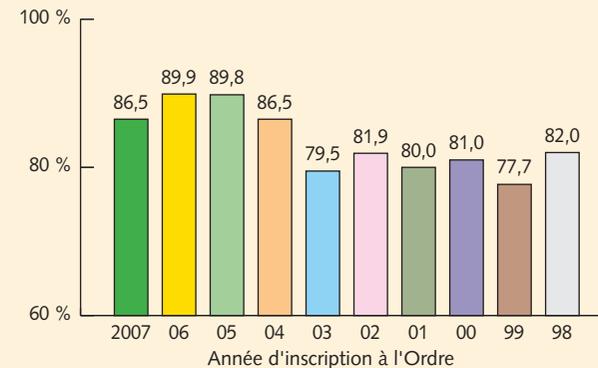
** De nombreux titulaires du diplôme de pharmacien exercent dans l'industrie sans être inscrits à l'Ordre.

Pharmaciens inscrits à l'Ordre pour la première fois en 2007 Répartition par promotion



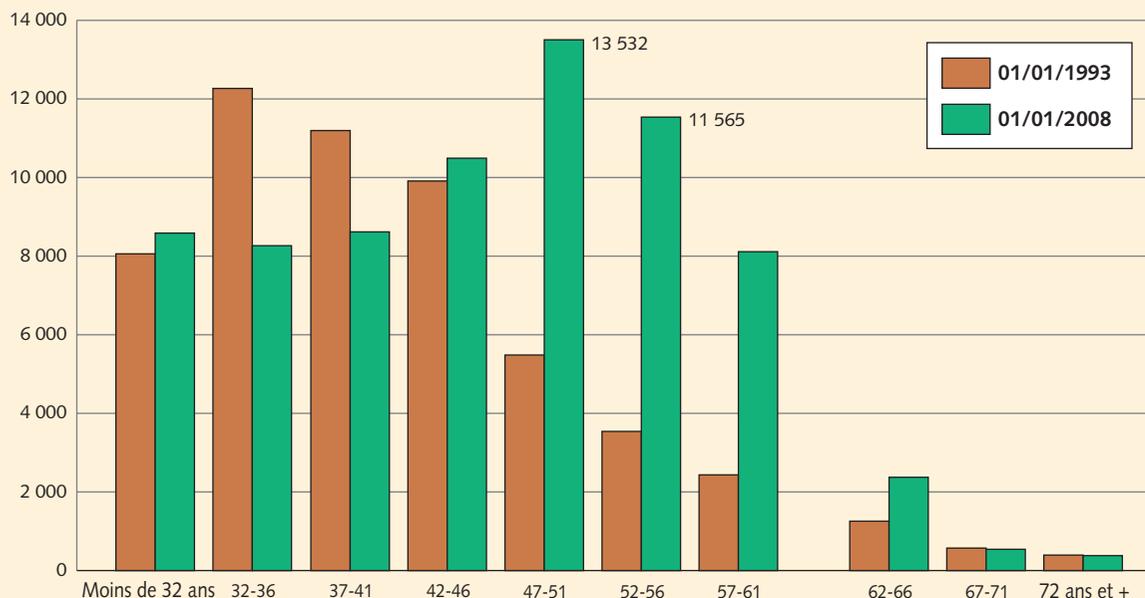
« Première inscription » à l'Ordre dans les 3 ans de l'obtention du diplôme

Taux d'inscription cumulés sur 3 ans
en % du *numerus clausus* d'admission en 2^e année (2 250 de 1986 à 2002)*



* Les augmentations récentes du *numerus clausus* n'auront d'effet sur cette population qu'après 2008.

**Effectifs par tranches d'âge
Comparaison 15 ans après**



En 15 ans, la structure d'âge de la population des pharmaciens inscrits à l'Ordre s'est profondément modifiée.

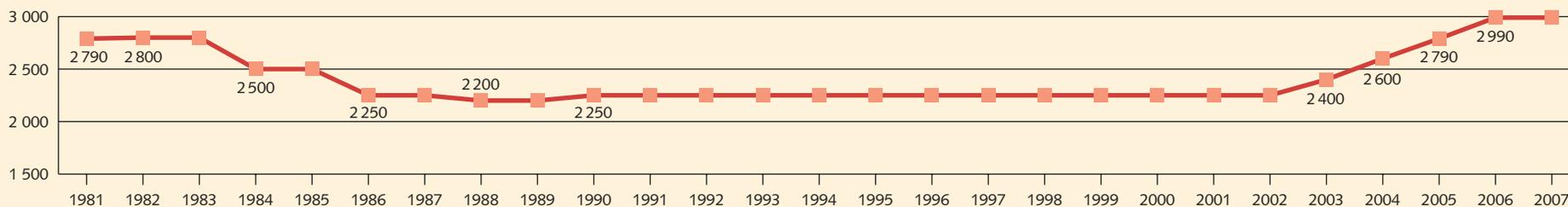
En 1993, les tranches d'âge les plus nombreuses étaient les 32-36 ans et les 37-41 ans. En 2008, ces pharmaciens ont entre 47 et 56 ans, ils sont toujours les plus nombreux et ils approchent de la retraite.

L'arrêté du 19 avril 2006 avait fixé le *numerus clausus* à 2 990, niveau maintenu en 2007.

Un tel *numerus clausus* devrait porter à environ 2 600 le nombre des « premières inscriptions » à partir de 2012-2013.

(Le 17 janvier 2008, un nouvel arrêté a augmenté de 100 le *numerus clausus*.)

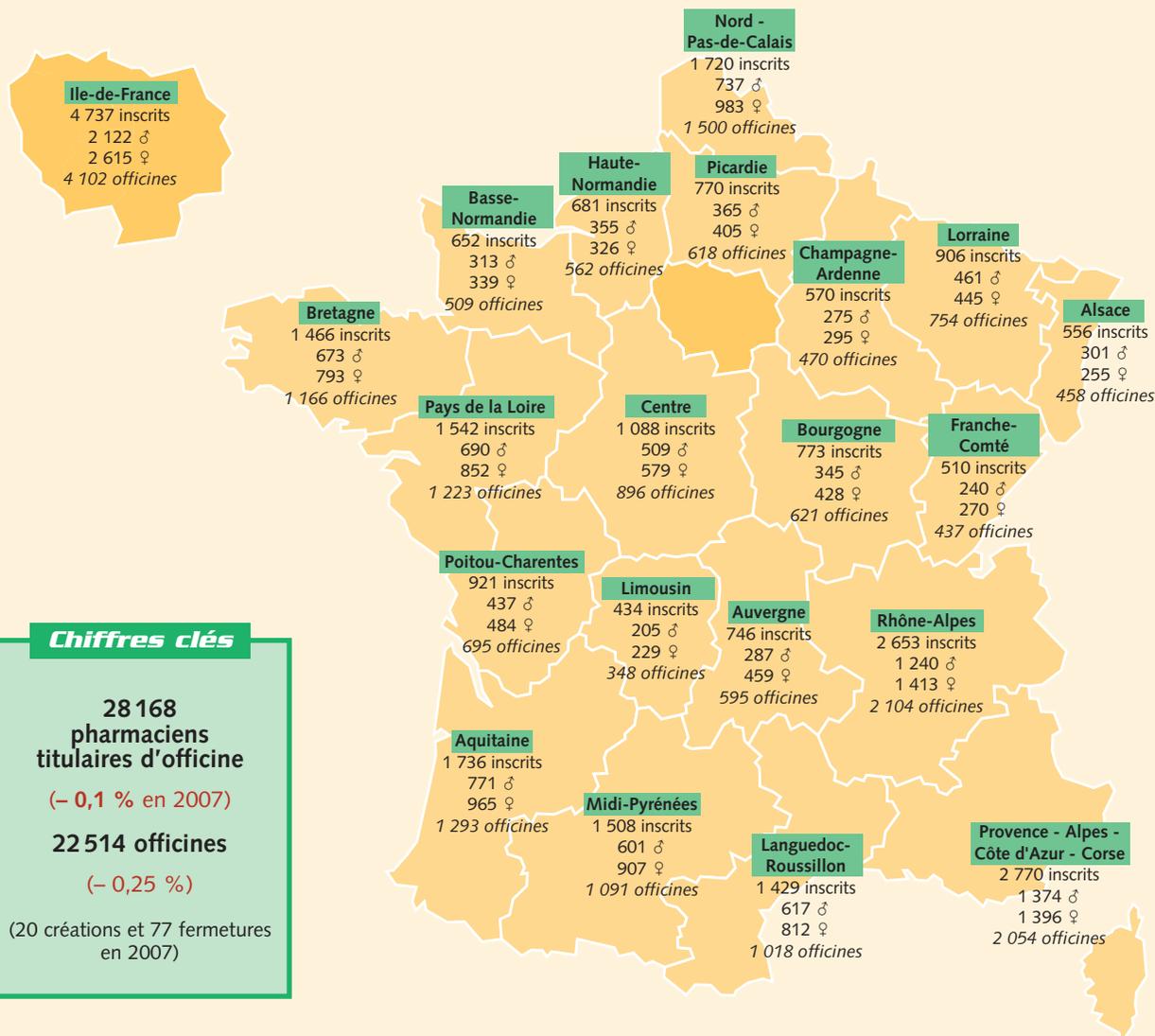
Le *numerus clausus* depuis 1981



Il faut au moins six ans pour former un pharmacien ; les candidats reçus au concours de l'internat attendent trois ans encore pour présenter un DES. Toutefois, les pharmaciens biologistes sont les seuls à devoir attendre d'avoir obtenu leur DES pour pouvoir exercer la biologie médicale.

Section A Pharmaciens titulaires d'officine

Répartition régionale



Chiffres clés

28 168
pharmaciens
titulaires d'officine

(- 0,1 % en 2007)

22 514 officines

(- 0,25 %)

(20 créations et 77 fermetures
en 2007)

21 Conseils régionaux

Les pharmaciens titulaires d'officine sont inscrits en Section A.

Les 21 régions ordinaires sont identiques aux régions administratives, à l'exception de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse.

En nombre d'inscriptions, la région Ile-de-France, qui regroupe 4 737 pharmaciens (-34 en un an), rassemble 17 % de l'effectif total. Le Limousin, avec 434 pharmaciens d'officine, regroupe 1,5 % de l'effectif.

Chiffres clés

12 918 hommes (45,86 %)

15 250 femmes (54,14 %)

119 sont inscrits, au titre d'une autre fonction, dans une autre Section, notamment en Section H (86) et en Section G (14).

Section A

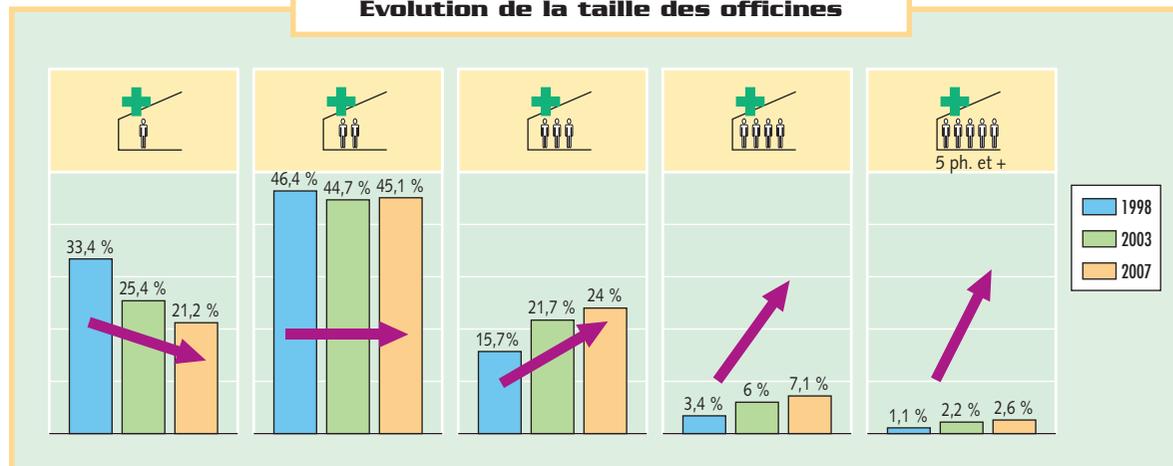
Des hommes et des structures

En 10 ans, si le nombre des officines est resté stable, leur structure a beaucoup évolué (voir ci-contre). Fin 2007, les officines regroupant trois diplômés ou plus (titulaires ou adjoints à temps complet ou partiel), comptent pour 33,7 % dans le total d'officines (20,2 % en 1998).

C'est une complète interversion : en 1998, 33,4 % des officines étaient exploitées par un titulaire exerçant seul. Ce pourcentage est tombé à 21,2 en 2007.

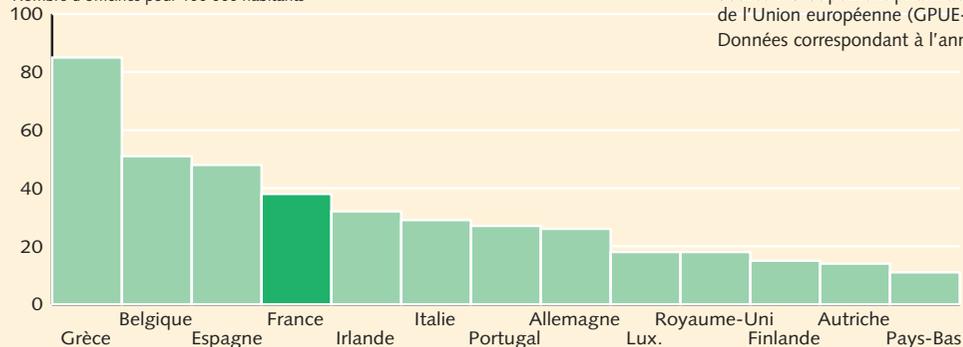
L'arrêté du 14 février 2008 impose la présence d'un pharmacien par tranche de 1 225 000 € de chiffre d'affaires HT annuel ; ainsi il faut trois pharmaciens dès que le CA dépasse 2 450 000 € HT.

Évolution de la taille des officines



Officines en Europe : densité du réseau dans 13 pays

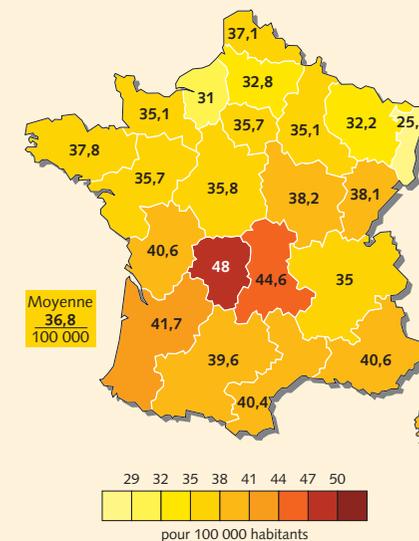
Nombre d'officines pour 100 000 habitants



Source : Groupement pharmaceutique de l'Union européenne (GPUE-PGEU). Données correspondant à l'année 2002.

La densité des populations, l'urbanisation, la réglementation ont un impact fort sur le nombre d'officine pour 100 000 habitants ; ainsi il y a plus de pharmaciens diplômés par pharmacie (plus de salariés) dans les pays qui ont moins d'officines, et ils sont quelquefois secondés par plus de personnels que leur qualification situe entre le pharmacien et le préparateur.

Officines pour 100 000 habitants



Densité des pharmaciens et des pharmacies par région

En métropole, il y a en moyenne 37 pharmacies et 46,1 pharmaciens pour 100 000 habitants.

Le Limousin détient le record de densité officinale (population vieillissante et en baisse) alors que l'Alsace présente la densité la plus faible (quotas spécifiques).

En cumulant tous les pharmaciens officinaux (adjoints et titulaires) on obtient une densité moyenne de 88 diplômés pour 100 000 habitants.

Un clivage Nord-Sud apparaît clairement sur les cartes : le Sud semble demander plus de pharmaciens.

Toutefois, si on rapporte ces effectifs à la seule population des 60 ans et plus, le clivage s'estompe.

Le tropisme « *sudophile* » de la pharmacie n'est donc pas sans rapport avec la structure de la population (et le niveau de prescription supérieur) de ces régions.

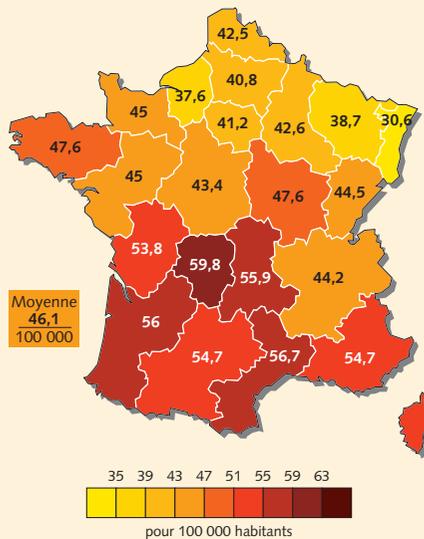
Chiffres clés

Une officine pour 2 717 habitants.

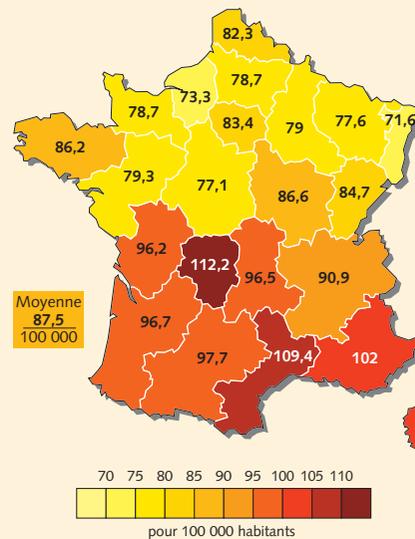
Un pharmacien titulaire pour 2 172 habitants.

Un pharmacien d'officine, (titulaire ou adjoint), pour 1 144 habitants.

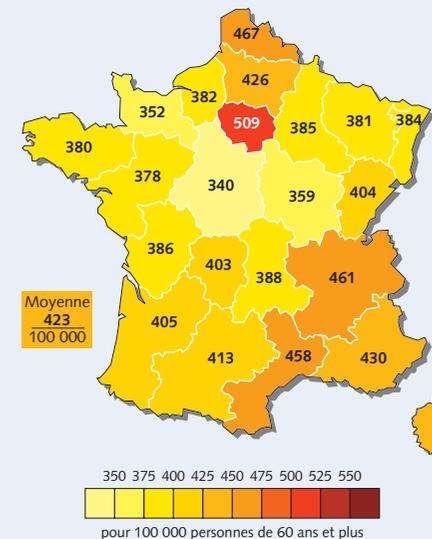
Pharmaciens titulaires pour 100 000 habitants



Titulaires + adjoints pour 100 000 habitants



Titulaires + adjoints sur population 60 ans et plus

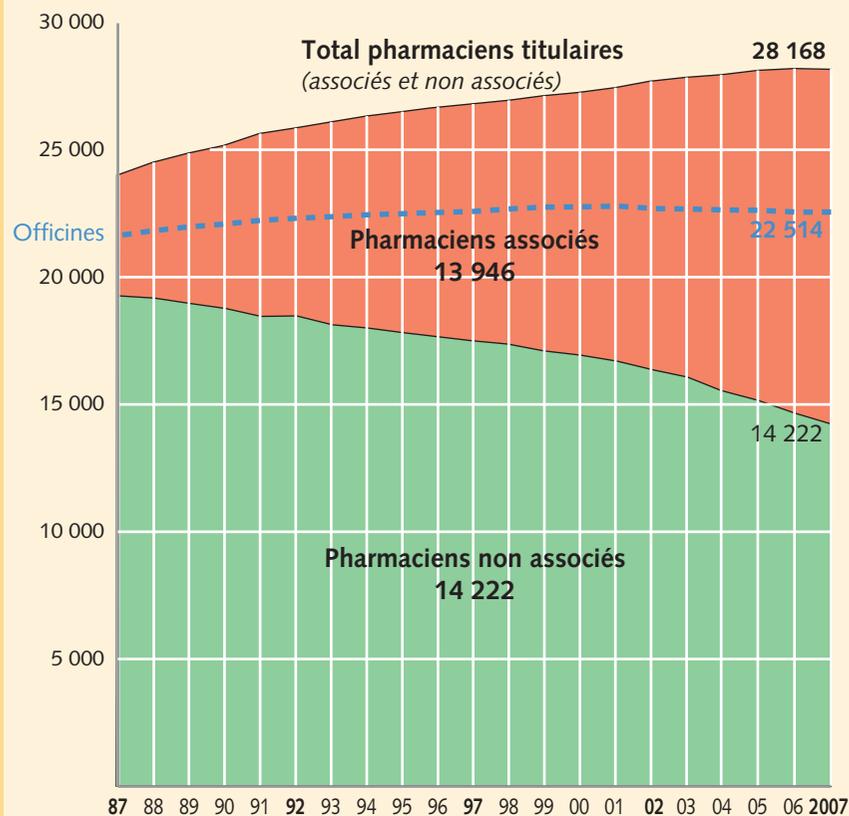


Recensement de 1999, estimation INSEE au 1^{er} janvier 2006 (métropole : 61 167 000 habitants).

Section A

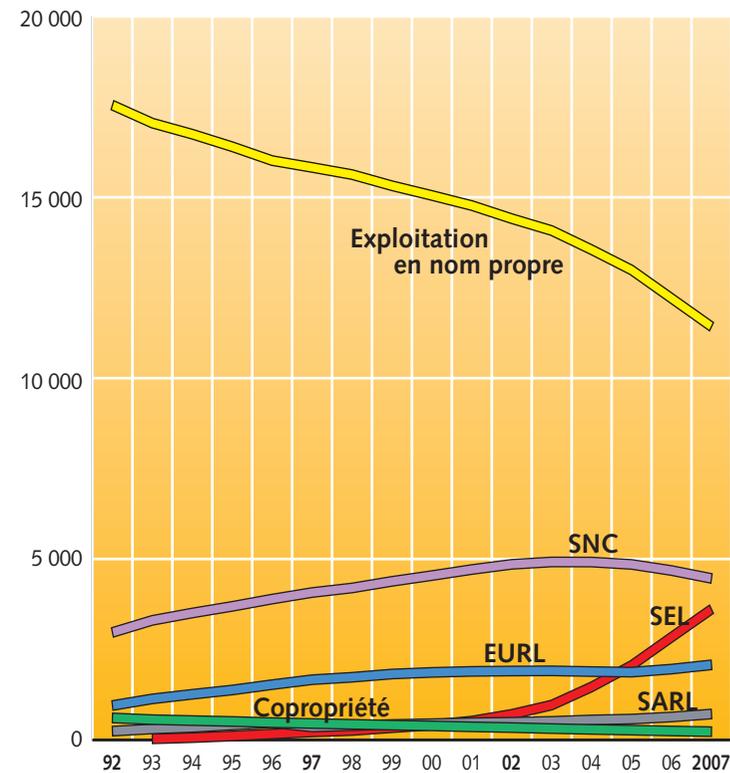
Les formes d'exercice

Évolution des pharmaciens titulaires d'officine



L'exercice en association concerne aujourd'hui 13 946 titulaires d'officine, soit 49,5 % de l'effectif (+ 3,2 % en un an). Dans ces chiffres sont pris en compte comme « pharmaciens associés » les titulaires exerçant en copropriété, ou dans des sociétés à responsabilité limitée (SARL) et des sociétés d'exercice libéral (SEL) prévoyant plusieurs associés, ou en société en nom collectif (SNC). Sont comptabilisés comme pharmaciens non associés les titulaires exploitant en société unipersonnelle.

Structures juridiques des officines

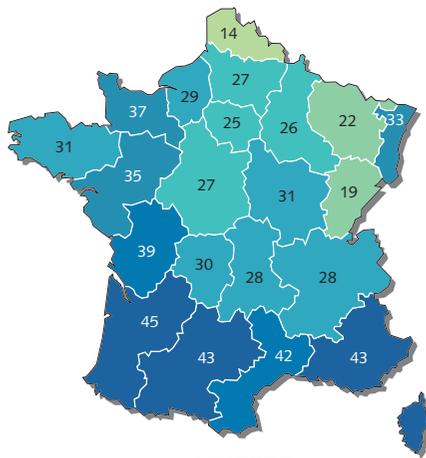


| | 1/1/2008 | 1/1/2007 | |
|----------------------------|----------|----------|-----------|
| Exploitation en nom propre | 11 424 | 12 208 | (- 6,5 %) |
| SNC | 4 463 | 4 681 | (- 4,5 %) |
| Société d'exercice libéral | 3 611* | 2 839 | (+ 27 %) |
| EURL | 2 074 | 1 955 | (+ 6 %) |
| SARL | 715 | 632 | (+ 13 %) |
| Copropriété | 227 | 246 | (- 7,5 %) |

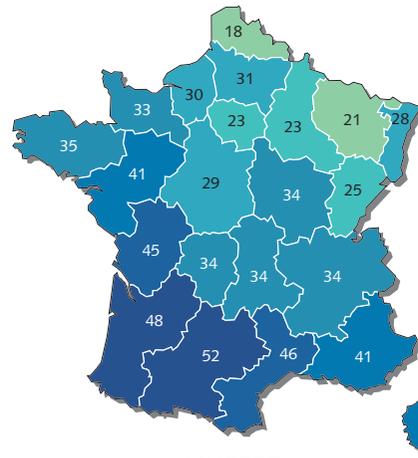
* Réparties comme suit : SEL à responsabilité limitée (SELARL) : 2 786, SEL à forme anonyme (SELAFA) : 1, SEL par actions simplifiée (SELAS) : 183, SEL en commandite par actions (SELCA) : 6, SEL entrepr. unipers. à resp. lim. (SELARL-EURL) : 635.

En 2000

Aujourd'hui



Officines en copropriété ou en société (hors SEL) (en pourcentage du nombre total d'officines)

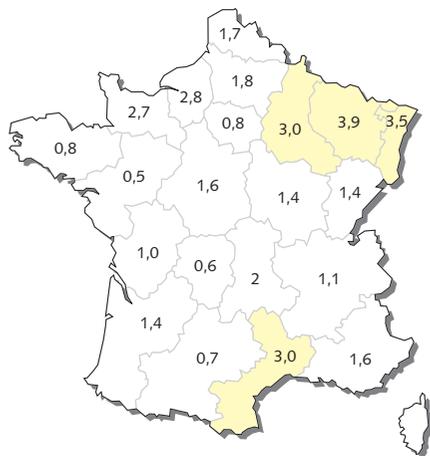


Évolution sur 8 ans

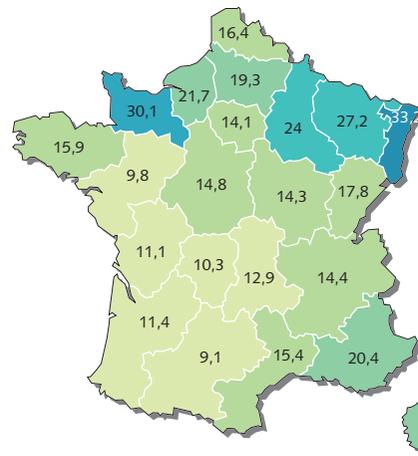
49 % des officines sont gérées en société ou en copropriété, contre 32 % au 1/1/2000. Cette hausse correspond en partie au succès des SEL qui passent de 706 à 3 611 dans les mêmes 8 ans (cf. cartes).

1/1/2000

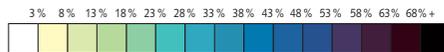
1/1/2008



Officines en SEL (en pourcentage du nombre total d'officines)



1/1/2008



Section B Pharmaciens de l'industrie

L'année 2007 est caractérisée par la stabilité (même nombre d'inscrits).

De par la loi du 9 août 2004, la Section B groupe les divers pharmaciens travaillant dans l'industrie (fabricants, importateurs, exploitants).

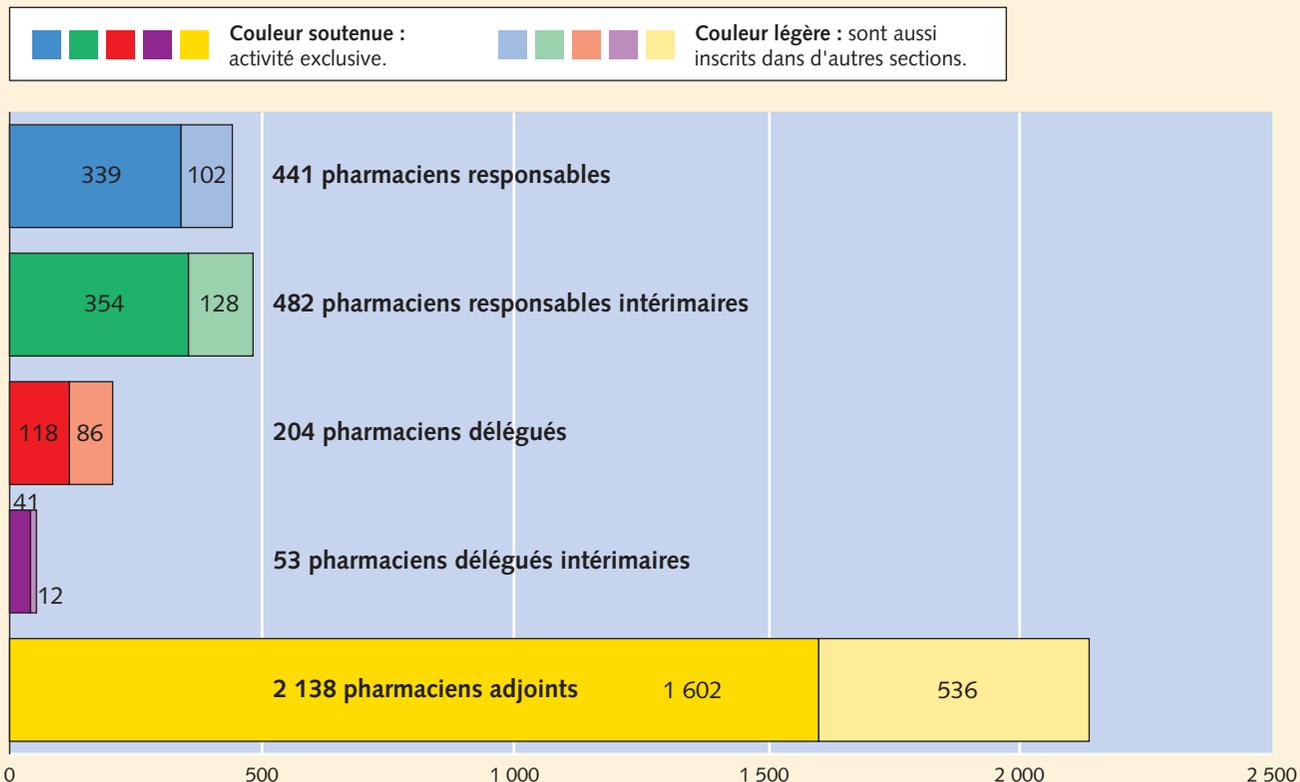
Le 1^{er} juin 2005, les adjoints exerçant dans les entreprises industrielles, jusqu'alors inscrits en Section D, ont rejoint la Section B, ainsi augmentée de 2 324 inscrits.

Chiffres clés

3 318 inscrits

441 pharmaciens responsables
 482 pharmaciens responsables intérimaires
 204 délégués
 53 délégués intérimaires
 2 138 adjoints

1 511 hommes (45,54 %)
 1 807 femmes (54,46 %)



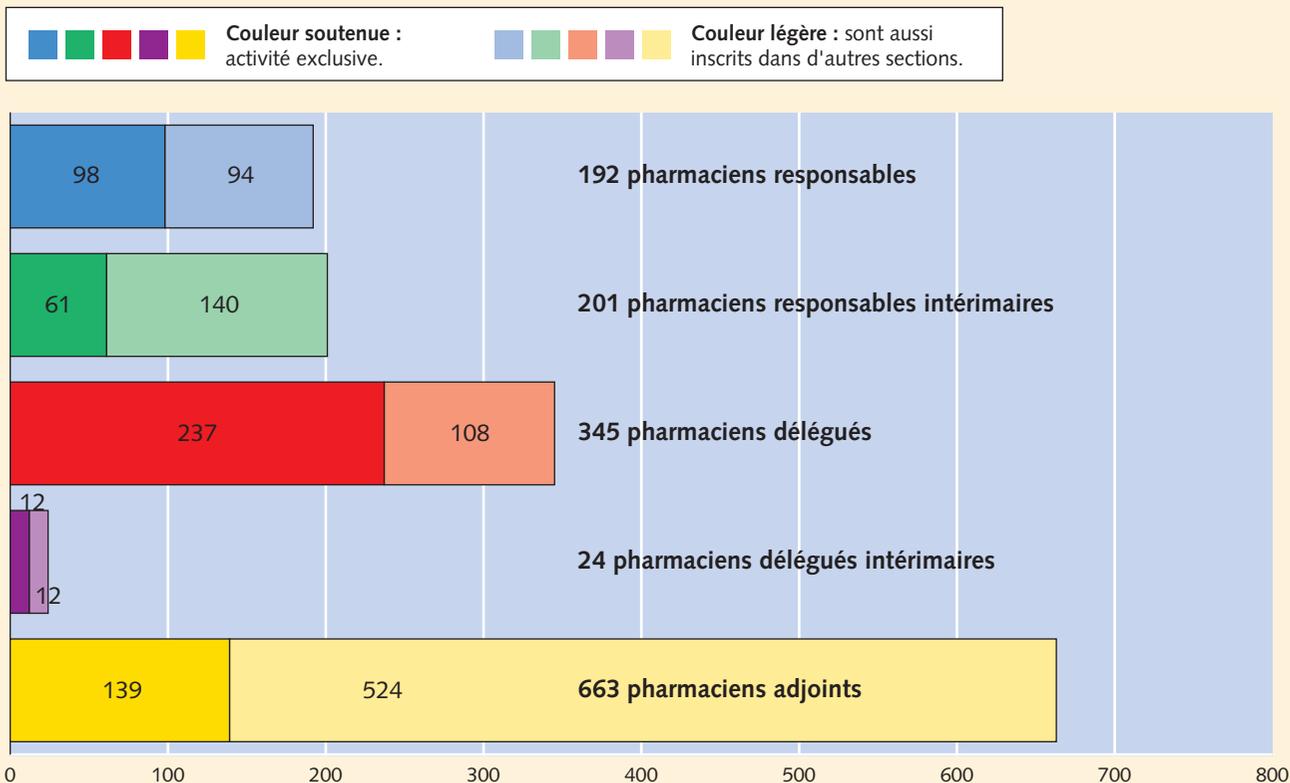
Parmi ces pharmaciens, certains cumulent plusieurs des activités ressortissant à la Section, une seule a été retenue.

Les entreprises

476 entreprises pharmaceutiques (– 7 dans l'année) totalisant 931 « établissements » (sièges sociaux pharmaceutiques ou non, unités de fabrication et de dépôt).

soit : • **467 entreprises industrielles** (– 7) dont 91 ont aussi un statut de distributeur en gros (le pharmacien responsable doit être aussi inscrit en Section C).
 Les entreprises de médicaments vétérinaires peuvent avoir un vétérinaire pour responsable.
 • **9 laboratoires de fabrication annexés à l'officine** (dont le pharmacien responsable doit être aussi inscrit à la Section A).

Section C Pharmaciens de la distribution en gros



Parmi ces pharmaciens, certains cumulent plusieurs des activités ressortissant à la Section, une seule a été retenue.

Les entreprises

229 entreprises de distribution en gros, à statut exclusif ou multiple, exerçant notamment les activités de :

- grossistes-répartiteurs ;
 - dépositaires ;
 - distributeurs en gros à l'exportation ;
 - distributeurs en gros à vocation humanitaire ;
 - distributeurs en gros de plantes médicinales ;
 - distributeurs en gros de gaz à usage médical ;
 - distributeurs de produits pharmaceutiques autres que les médicaments ;
 - distributeurs de médicaments destinés à être expérimentés sur l'homme ;
 - entreprises vétérinaires exclusives, dont un vétérinaire peut être responsable.
- En tout 667 établissements.

On remarque l'importante proportion des pharmaciens inscrits dans d'autres Sections. Pour la plupart, il s'agit d'inscriptions en Section B.

En 2007, on note une légère baisse (- 86 inscrits, soit - 5,7 %).

De par la loi du 9 août 2004, la Section C groupe les divers pharmaciens travaillant pour les entreprises de distribution en gros et d'exportation.

Depuis le 1^{er} juin 2005, les adjoints exerçant dans les établissements de distribution en gros ou d'exportation, jusqu'alors inscrits en Section D, sont inscrits dans la Section C dont l'effectif a augmenté alors de 1 084 inscrits.

Chiffres clés

1 425 inscrits

(- 86)

192 pharmaciens responsables
201 pharmaciens responsables intérimaires
345 délégués
24 délégués intérimaires
663 adjoints

694 hommes (48,7 %)

731 femmes (51,3 %)

Section D Pharmaciens salariés (dispensation et divers)

La Section D regroupe les pharmaciens suivants :

- « – pharmaciens adjoints exerçant en officine
- pharmaciens remplaçants de titulaires d'officine
- pharmaciens gérants d'officine après décès
- pharmaciens mutualistes
- et, généralement, tous pharmaciens non susceptibles de faire partie de l'une des Sections A, B, C, E, G et H... ».

Avant le 1^{er} juin 2005, les adjoints exerçant dans les entreprises industrielles, dans la distribution en gros et les pharmaciens hospitaliers, étaient inscrits en Section D. Ils sont depuis inscrits dans les Sections B, C et H.

Effectif des pharmaciens de la Section D

| | | | | | |
|---|----------------|----------------------|----------------|---------------|--------------|
| En officine | | | | | |
| Pharmaciens adjoints | 22 381 | 84,77 % | } | 25 444 | 96,4 % |
| Pharmaciens adjoints intermittents | 2 977 | 11,28 % | | | |
| Pharmaciens gérants après décès | 27 | 0,10 % | | | |
| Pharmaciens remplaçants de titulaire | 59 | 0,22 % | | | |
| En pharmacies mutualistes et de sociétés de secours minières | | | | | |
| Pharmaciens gérants de pharmacie mutualiste | 66 | 0,25 % | } | 426 | 1,6 % |
| Pharmaciens adjoints en pharmacie mutualiste | 198 | 0,75 % | | | |
| Pharmaciens gérants de pharmacie de société de secours minières | 67 | 0,25 % | | | |
| Pharmaciens adjoints en pharmacie de société de secours minières | 95 | 0,36 % | | | |
| Exercices divers | | | | | |
| Pharmaciens chargés de dispenser de l'oxygène à domicile | 247 | 0,94 % | } | 532 | 2,0 % |
| Pharmaciens-conseils de la Sécurité sociale | 147 | 0,56 % | | | |
| Pharmaciens des associations humanitaires | 122 | 0,46 % | | | |
| Pharmaciens autres exercices | 16 | 0,06 % | | | |
| 4 862 hommes | 18,42 % | 21 540 femmes | 81,58 % | 26 402 | 100 % |

Chiffres clés

26 402 inscrits

(+ 75)

26 269 pharmaciens adjoints

133 pharmaciens gérants
des pharmacies mutualistes
et des sociétés
de secours minières

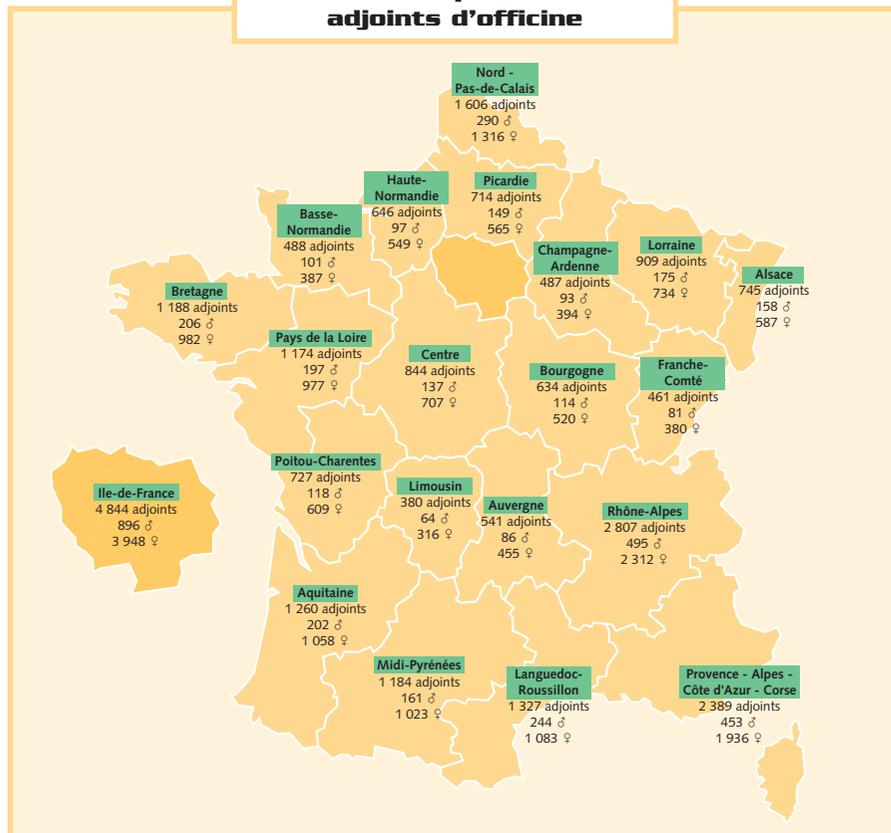
Les pharmaciens adjoints sont parmi les plus jeunes (âge moyen : 42 ans et 6 mois).
Les femmes sont fortement majoritaires (81,65 %).

Les pharmaciens officinaux sont maintenant pour 48 % des adjoints d'officine (adjoints intermittents compris).

Près de la moitié des adjoints d'officine sont inscrits à temps partiel.

Pharmaciens adjoints en officine

Nombre des pharmaciens adjoints d'officine



Chiffres clés

22 381 adjoints d'officine
(à temps complet ou partiel)

Évolution 2007 :
- 0,52 %

2 977 adjoints intermittents
(multi-employeurs)

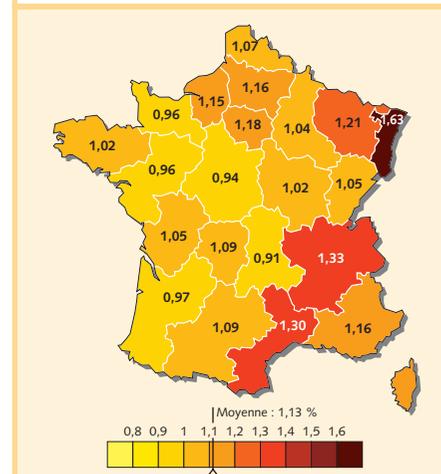
Évolution 2007 :
+ 8,45 %

Soit un total de
25 358 pharmaciens

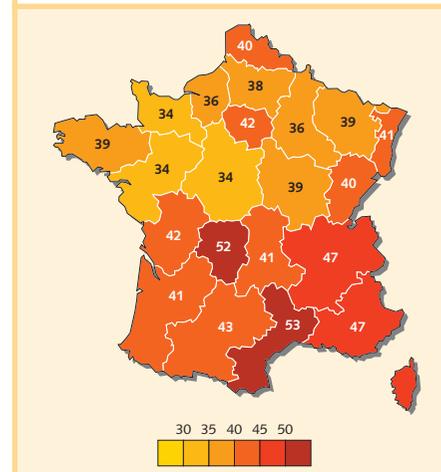
4 518 hommes
20 840 femmes

1,13 adjoint par officine

Adjoints par officine selon les régions



Densité en adjoints selon les régions



Nbre d'adjoints pour 100 000 habitants – Recensement de 1999, estimation INSEE au 1^{er} janvier 2006.

La « densité » des adjoints d'officine varie selon les régions : de 1,63 adjoint par officine en Alsace à 0,91 en Auvergne (moyenne nationale : 1,13).

Cette variation est à rapporter, d'une part, à la taille des officines et, d'autre part, au pourcentage de titulaires associés selon les régions.

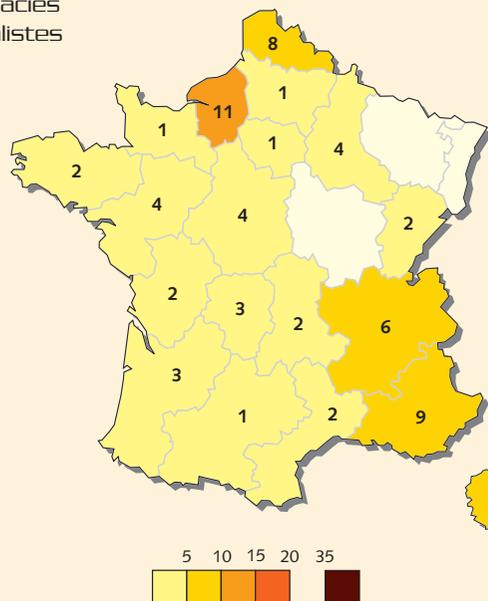
Section D

Les pharmacies mutualistes et les pharmacies de sociétés de secours minières

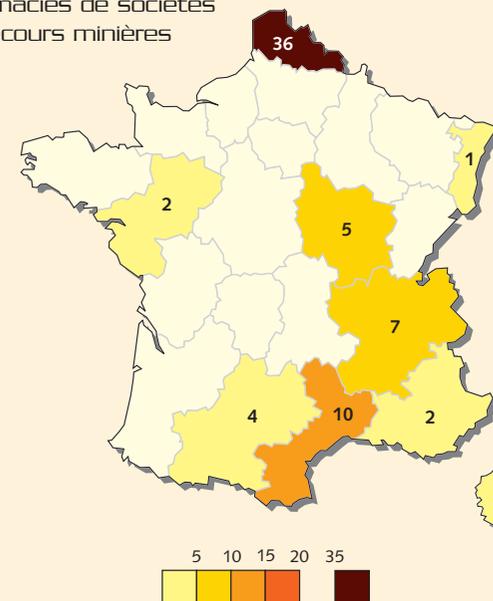
Au 1^{er} janvier 2008, on compte 133 pharmaciens gérants assistés par 293 adjoints (198 dans les pharmacies mutualistes et 95 dans les pharmacies de sociétés de secours minières).

Soit au total 426 pharmaciens et 0,58 % de l'ensemble des inscrits au tableau de l'Ordre.

Pharmacies mutualistes



Pharmacies de sociétés de secours minières



Chiffres clés

66 pharmacies mutualistes

67 pharmacies de sociétés de secours minières

133 pharmaciens gérants

55 hommes / 78 femmes

Évolution 2007 : - 5,7 %

La répartition des pharmacies mutualistes et des pharmacies des sociétés de secours minières est très inégale sur le territoire, avec des implantations fortement concentrées dans un nombre limité de régions. Elle correspond à des bassins d'activité particuliers ou à des choix politiques locaux du mouvement mutualiste.

Plus de 50 % des pharmacies mutualistes sont implantées dans quatre régions (Haute-Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes).

L'implantation des pharmacies de sociétés de secours minières correspond aux anciens bassins miniers : plus de la moitié (54 %) sont implantées dans une seule région, le Nord-Pas-de-Calais (36 pharmacies). Les autres sont installées dans sept régions.

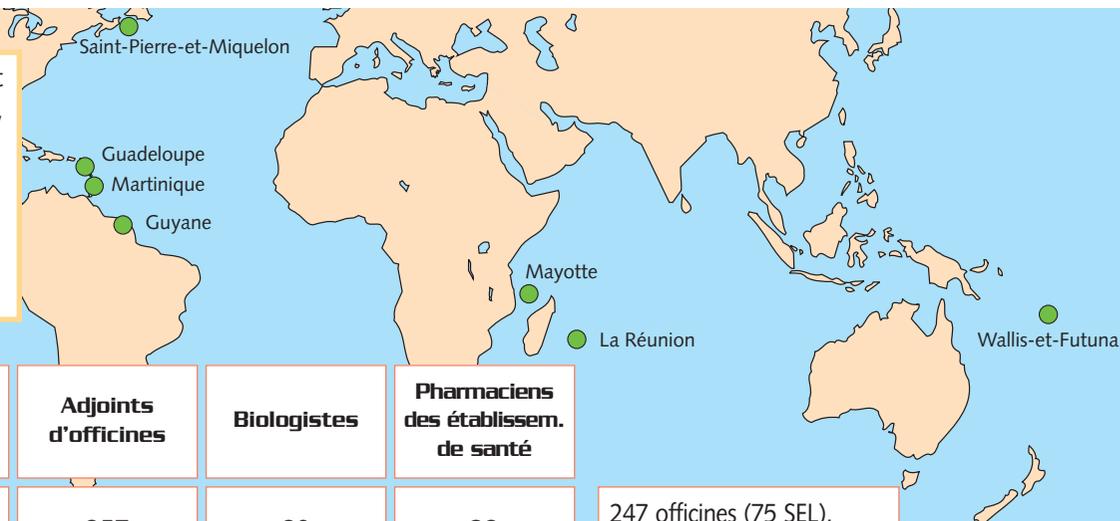
La taille moyenne des pharmacies mutualistes et des pharmacies de sociétés de secours minières est supérieure à celle des officines : 3,2 diplômés en moyenne par pharmacie au lieu de 2,38.

Section E Départements et collectivités d'outre-mer

La Section E de l'Ordre regroupe les pharmaciens exerçant dans les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion), à Saint-Pierre-et-Miquelon, ainsi qu'à Mayotte et Wallis-et-Futuna.

En 10 ans, l'effectif a augmenté de 556 (soit + 59 %).

23 pharmaciens ont un exercice multiple.



| | Titulaires d'officines | Fabricants import. exploit. Distrib. en gros | Adjointes d'officines | Biologistes | Pharmaciens des établissements de santé | |
|---|------------------------|--|-----------------------|-------------|---|---|
| Réunion 333 hommes, 348 femmes | 290 | 22 | 257 | 80 | 32 | 247 officines (75 SEL), 47 LABM (38 SEL) |
| Guadeloupe 144 hommes, 217 femmes | 176 | 13 | 103 | 47 | 22 | 162 officines (22 SEL), 21 LABM (13 SEL) |
| Martinique 114 hommes, 206 femmes | 164 | 9 | 72 | 49 | 26 | 149 officines (27 SEL), 23 LABM (16 SEL) |
| Guyane 50 hommes, 49 femmes | 41 | 7 | 33 | 9 | 9 | 39 officines (11 SEL), 4 LABM (4 SEL) |
| Mayotte 15 hommes, 15 femmes | 11 | 3 | 6 | 5 | 5 | 11 officines (5 SEL) |
| St-Pierre-et-Miquelon 6 hommes | 1 | | | 2 | 3 | 1 officine (en SEL) |
| Wallis-et-Futuna 1 homme, 1 femme | | | | 1 | 1 | |

Chiffres clés

1 499
pharmaciens
Évolution 2007 :
+ 3,17 %
663 hommes
836 femmes

Section G Pharmaciens biologistes

La Section G groupe tous les pharmaciens biologistes exerçant dans les secteurs public et privé.

Cette Section comptait 8004 inscriptions au 1^{er} janvier 2008, soit une diminution de 75 inscriptions (- 0,93 %).

Les hommes restent majoritaires dans le secteur privé (51,08 %).

A l'inverse, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans le secteur hospitalier (66,26 %).

Ces dernières années, les biologistes du secteur privé ont été nombreux à opter pour les sociétés d'exercice libéral (SEL).

Chiffres clés

8004 inscriptions

3592 hommes
4412 femmes

2528 biologistes
« LABM hospitaliers »

5 188 biologistes « LABM privés »

288 biologistes « autres »*

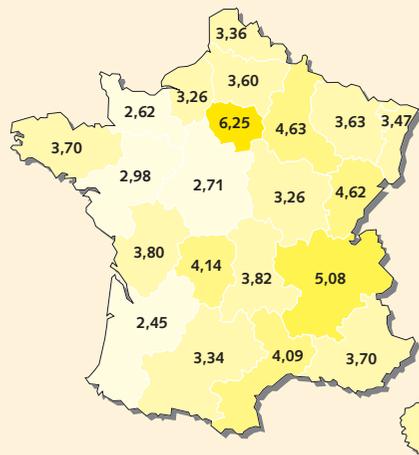
4 239 LABM

Évolution 2007 : - 0,93 %

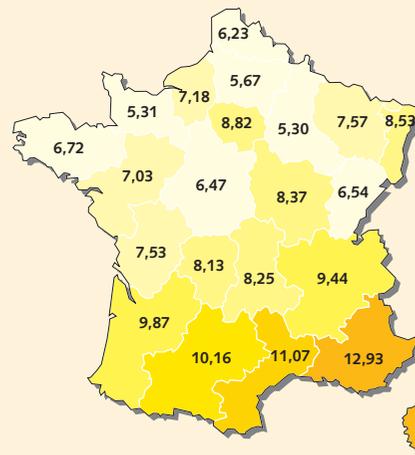
* Exercices ne pouvant être comptabilisés ni au titre des hôpitaux publics ni au titre des LABM privés en ville exerçant sur un mode libéral, car rattachés à d'autres structures (centres anticancéreux, centres mutualistes, etc.).

Densité régionale des pharmaciens biologistes

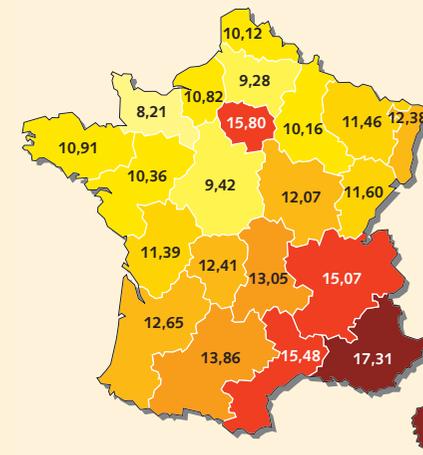
Public



Privé



Densité totale



Nombre pour 100 000 habitants – Recensement de 1999, estimation INSEE au 1^{er} janvier 2006.

Dans le secteur hospitalier, les régions Ile-de-France et Rhône-Alpes disposent d'un nombre de postes par habitant supérieur aux autres régions. La moyenne nationale est de 4,13 pharmaciens biologistes exerçant en secteur hospitalier pour 100 000 habitants.

La répartition géographique des inscriptions de pharmaciens biologistes du secteur privé montre une prédominance notable des régions du Sud et de l'Ile-de-France. Nationalement, la densité est de 8,48 pharmaciens biologistes du secteur privé pour 100 000 habitants.

Il convient de rapprocher ces données de la densité régionale des médecins prescripteurs.

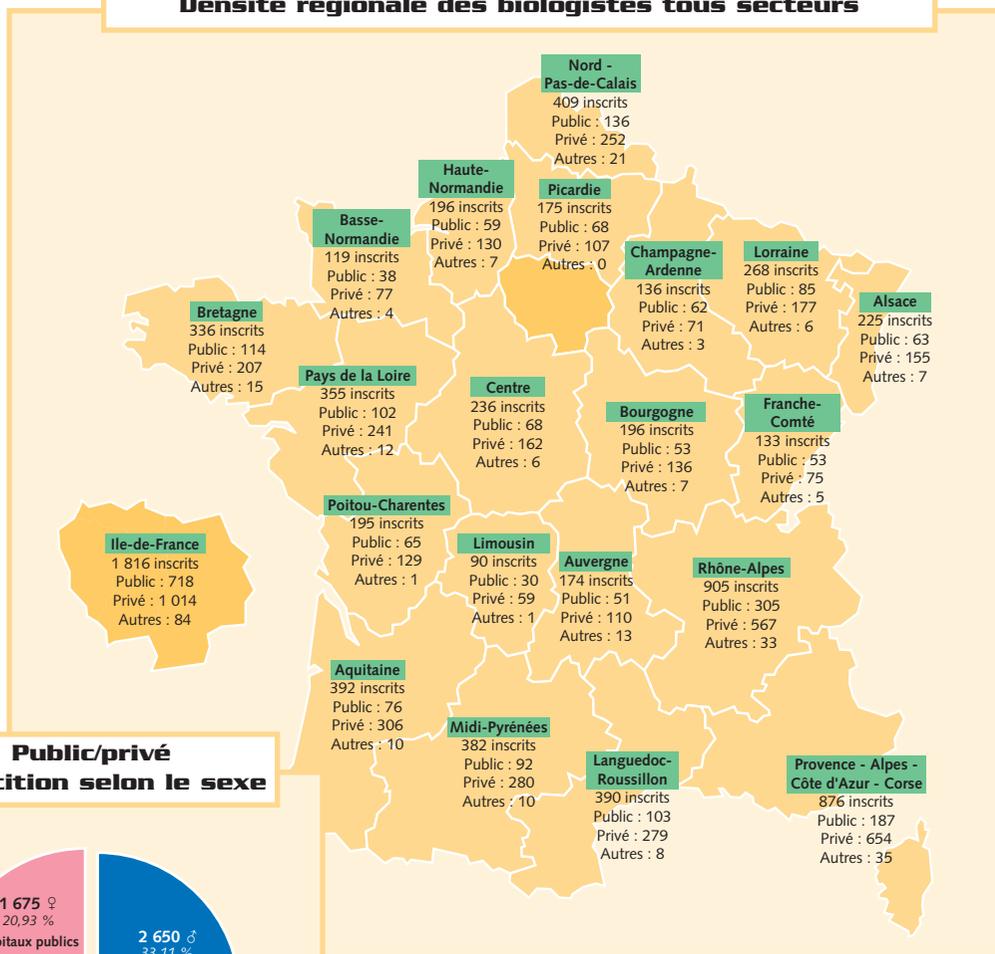
Au total, il y a, en métropole, un pharmacien biologiste pour 7642 habitants.

Exercices en LABM

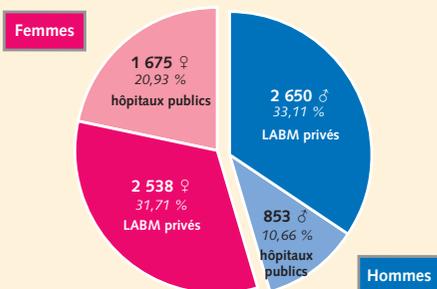
4 008 directeurs 76,53 %
1 071 directeurs adjoints* 20,45 %
158 remplaçants 3,02 %
(soit 5 237 exercices dans les LABM du secteur privé).

* Un directeur adjoint peut exercer dans 2 LABM.

Densité régionale des biologistes tous secteurs



Public/privé répartition selon le sexe



Les biologistes exerçant en « *LABM privés* » (5 188) représentent 65 % des inscriptions à la Section G ; les biologistes exerçant en LABM hospitalier, 31 % ; 4 % sont des inscriptions « *autres* ».

Structures juridiques des LABM

| | 1/1/2008 | 1/1/2007 | |
|--------------------------------|----------|----------|-----------|
| Exploitation en nom propre | 991 | 1 069 | (- 7,5 %) |
| Exploitation en SEL * | 2 461 | 2 327 | (+ 6 %) |
| Exploitation en SCP | 434 | 472 | (- 8 %) |
| Exploitation en SARL | 125 | 142 | (- 12 %) |
| Exploitation en EURL | 101 | 106 | (- 4,5 %) |
| Exploitation en SA | 20 | 20 | |
| Exploitation en SAS et SASU ** | 2 | 2 | |
| Autres | 105 | 105 | |

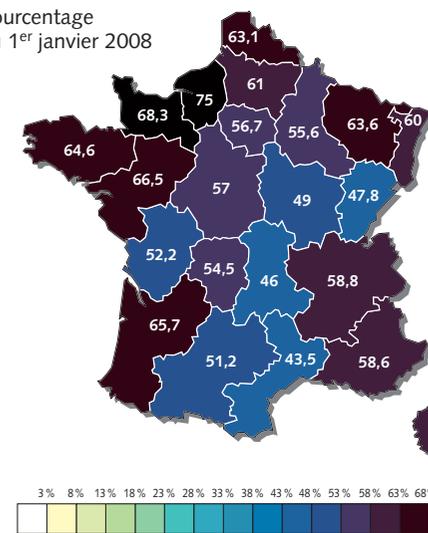
Une SEL peut exploiter jusqu'à 5 laboratoires.
En janvier 2008, 1 179 SEL étaient recensées, contre 661 huit ans plus tôt.

* 95 laboratoires d'analyses sont exploités par des SEL à forme anonyme, 2 112 par des SEL à responsabilité limitée, 16 par des SEL unipers. à resp. limitée, 104 par des SEL en commandite par actions et 134 par des SEL par actions simplifiées.

** Société par actions simplifiée unipersonnelle.

LABM en SEL

Pourcentage au 1^{er} janvier 2008



Section H Pharmaciens des établissements de santé

Créée par la loi du 9 août 2004, la **Section H** regroupe essentiellement les pharmaciens des établissements de santé tant publics que privés, qui étaient jusqu'alors inscrits dans la Sous-section Dh.

En 2007, l'effectif a augmenté de 168 pharmaciens.

482 pharmaciens inscrits en Section H exercent une autre activité par ailleurs, notamment en officine (313 adjoints et 86 titulaires) ou en tant que biologistes (69).

Chiffres clés

5 115 pharmaciens
sont inscrits pour exercer
dans les établissements de santé

1 281 hommes
3 834 femmes

4 633 pharmaciens n'exercent que
dans les établissements de santé
(activité exclusive)

Évolution 2007 :
+ 3,40 %

Pharmacies à usage intérieur (PUI) et activités diverses

Les pharmaciens des établissements de santé et médico-sociaux exercent, pour leur grande majorité (94 %), dans des pharmacies à usage intérieur (PUI).

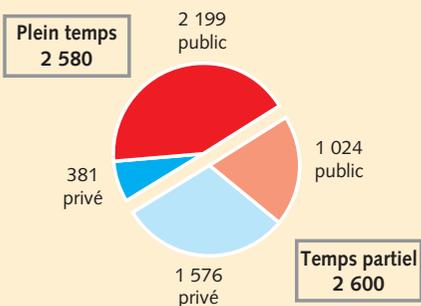
Les autres exercent des activités diverses (voir ci-dessous).

Les PUI sont intégrées dans des établissements de santé : établissements hospitaliers (publics et privés), mais aussi dans d'autres établissements.

Les femmes constituent près des trois quarts de l'effectif des pharmaciens des établissements de santé.

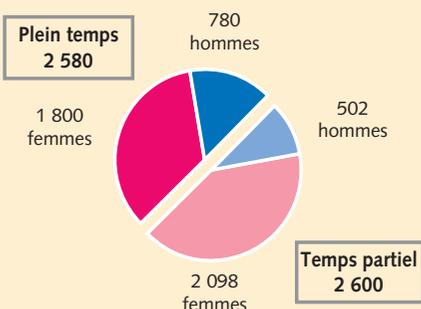
| Pharmaciens des établissements de santé | Postes | Nombre de PUI |
|---|--|-----------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Exercices en pharmacies à usage intérieur (PUI) <ul style="list-style-type: none"> - Privé - Public | 5 180 94,28 % 1 957 3 223 | 2 639 1 527 1 112 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Activités diverses <ul style="list-style-type: none"> - Radiopharmaciens - Pharmaciens chargés de produits sanguins labiles (pharmaciens d'établissement de transfusion sanguine, responsables d'un dépôt de sang, pharmaciens hémovigilants) - Pharmaciens des centres de planification ou d'éducation familiale - Pharmaciens responsables de l'Assurance qualité - Pharmaciens hygiénistes - Pharmaciens des centres de soins spécialisés aux toxicomanes - Pharmaciens des centres pénitentiaires - Pharmaciens des services départementaux d'incendie et de secours | 314 5,72 % | |
| | 5 494 | |

Plein temps / temps partiel public / privé



Dans les établissements de santé publics, les postes à plein temps sont majoritaires (68 %). Dans le privé, l'exercice à temps partiel représente 81 % des postes.

Plein temps / temps partiel hommes / femmes



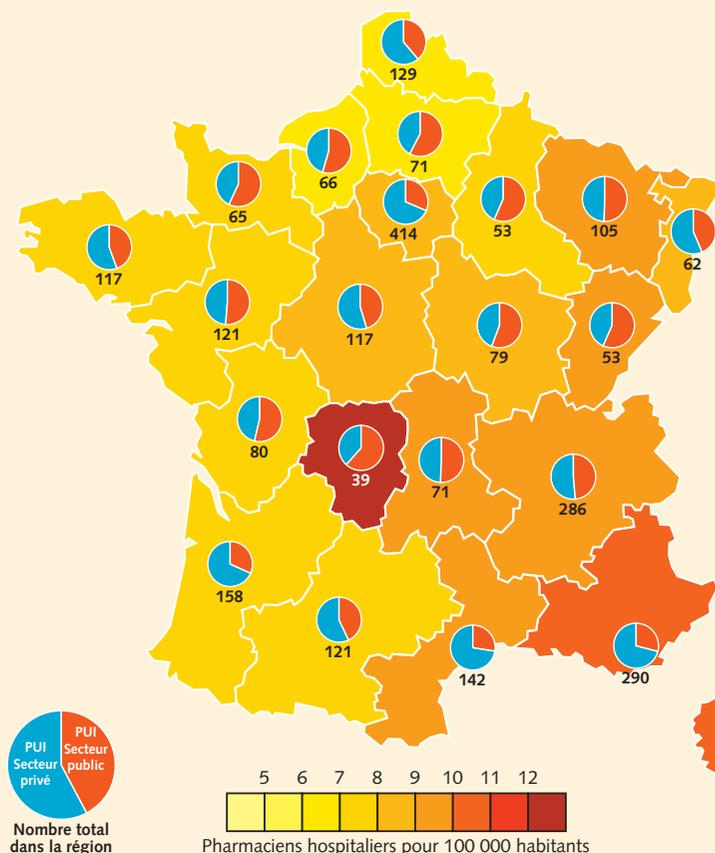
Les femmes sont majoritaires, qu'il s'agisse de l'exercice à plein temps (70 %) ou de l'exercice à temps partiel (81 %).

Les postes

- Dans les établissements de santé publics 3 198
 - Praticiens des hôpitaux temps plein :* 1 599
 - Praticiens des hôpitaux temps partiel :* 600
 - Gérants (temps partiel) :* 58
 - Assistants des hôpitaux temps plein :* 488
 - Praticiens attachés :* 435
 - à temps plein : 126
 - à temps partiel : 309
 - Pharmaciens territoriaux titulaires :* 18
 - à temps plein : 3
 - à temps partiel : 15
 - Pharmaciens inscrits comme suppléants dans les établissements de santé publics 25
 - Dans les établissements de santé privés 1 957
 - Gérants (temps plein) :* 283
 - Gérants (temps partiel) :* 1 272
 - Adjoints :* 402
 - à temps plein : 98
 - à temps partiel : 304
- Total 5 180***

* Un pharmacien pouvant assurer plusieurs gérances (maximum trois pour les établissements médico-sociaux), il s'ensuit que le nombre de postes occupés par des pharmaciens est supérieur au nombre de pharmaciens.

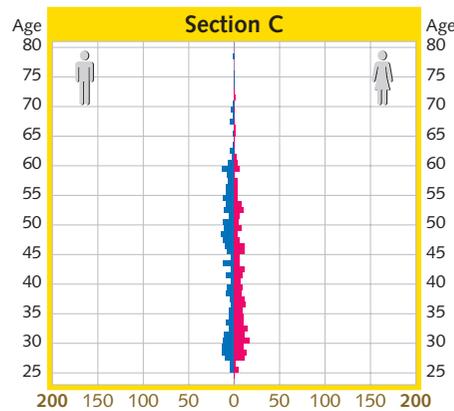
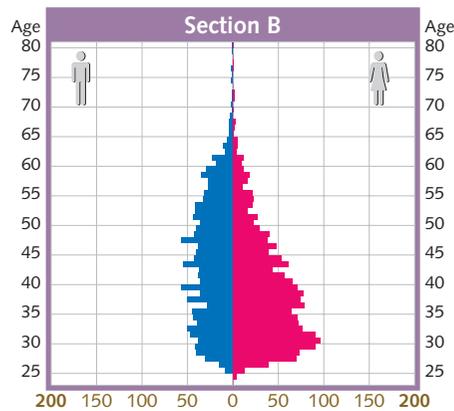
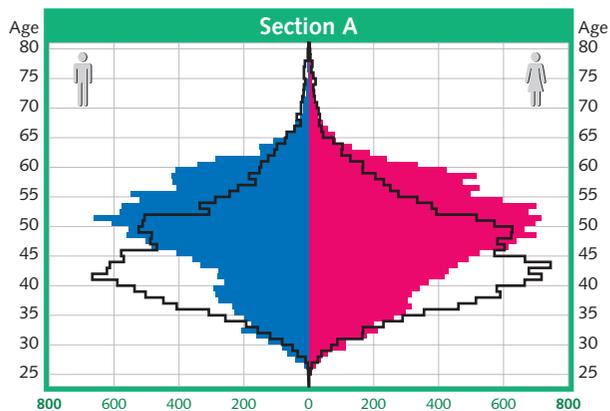
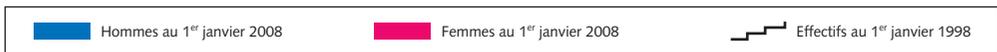
Nombre de PUI et densité des pharmaciens des établissements de santé



19 % des postes de pharmaciens des établissements de santé sont en région parisienne, 11 % en région Rhône-Alpes, 10,5 % en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse, 1,7 % en Limousin.

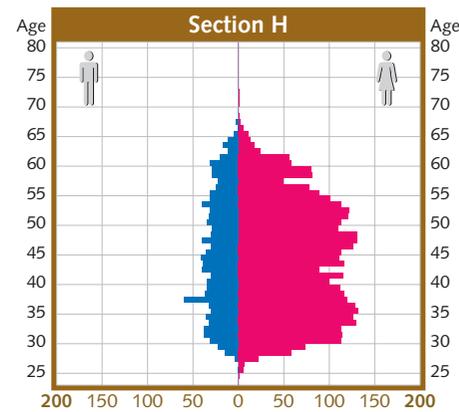
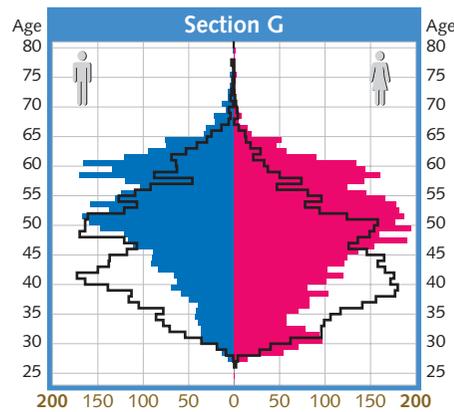
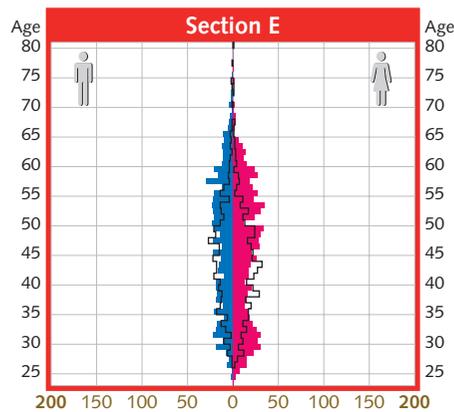
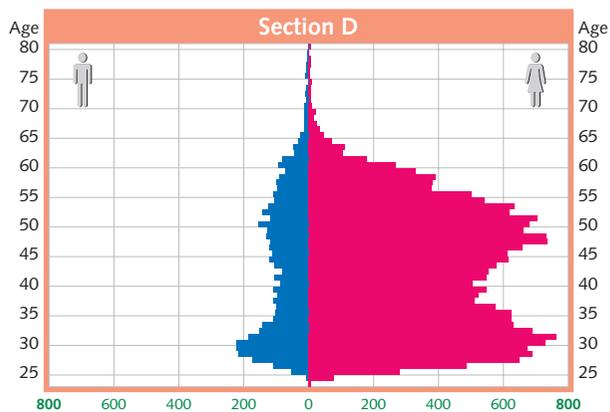
Pyramides des âges des pharmaciens inscrits sur les tableaux de l'Ordre

Selon leur inscription principale au 1^{er} janvier 2008



Les pyramides ont des formes contrastées. La proportion hommes/femmes varie selon les Sections.

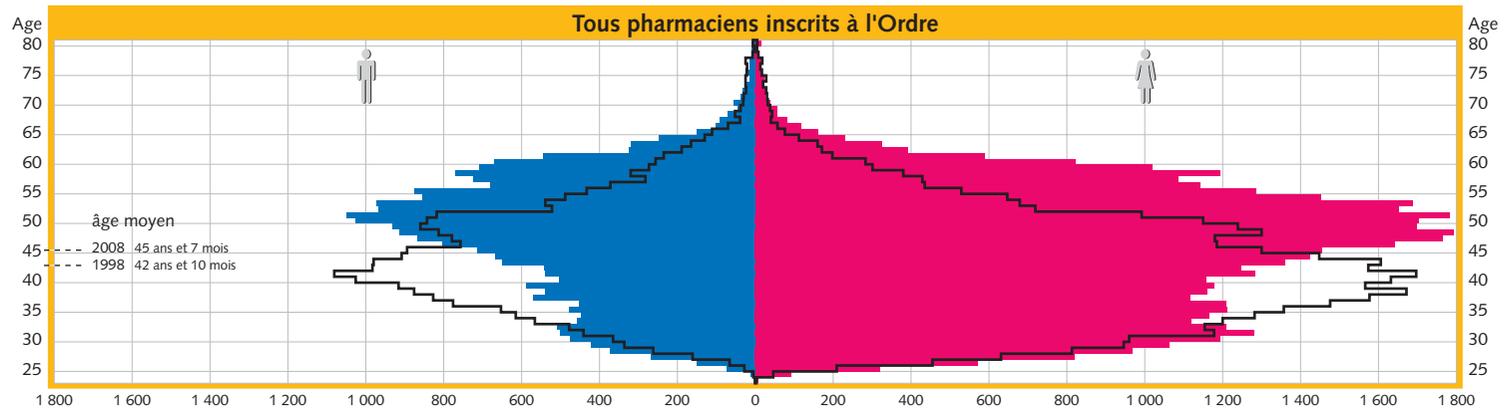
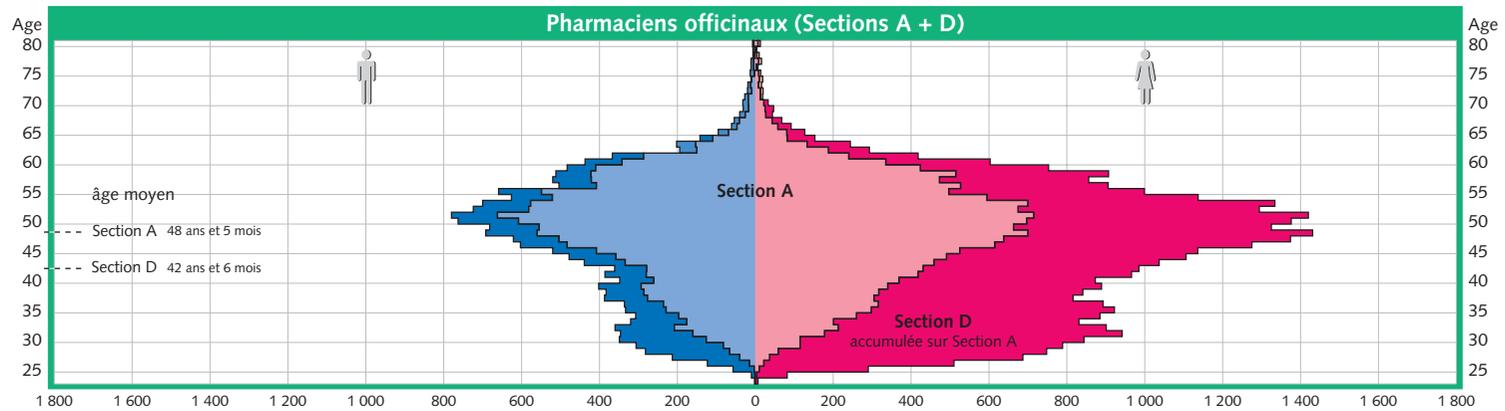
Les Sections B, C, E et H présentent des structures d'âges harmonieuses. Les Sections A et G présentent une structure en toupie dont la partie basse s'est nettement rétrécie depuis 10 ans; leurs effectifs vieillissent.



Vues d'ensemble

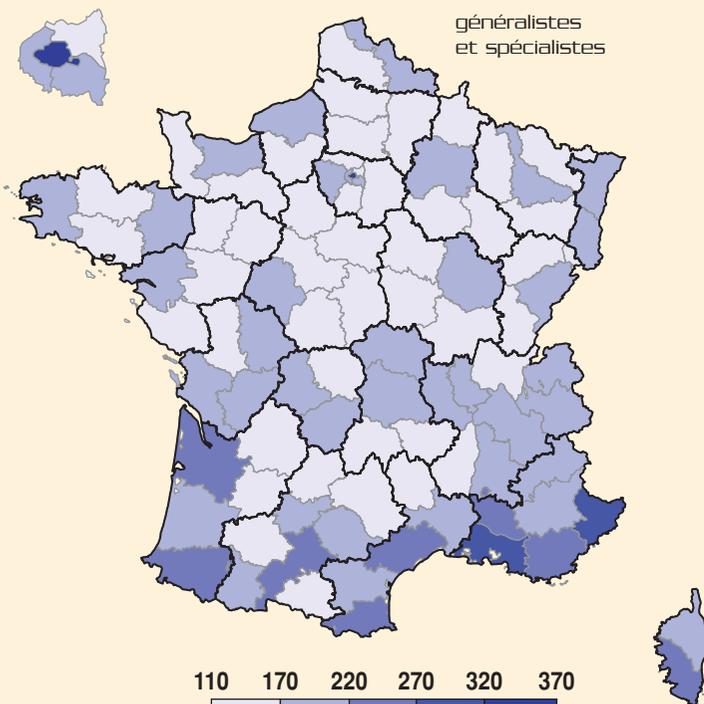
Sur la pyramide regroupant tous les pharmaciens inscrits à l'Ordre, on voit clairement que les pharmaciens ayant entre 45 et 55 ans sont suivis par des effectifs moins nombreux. La pyramide regroupant les effectifs de pharmaciens officinaux reflète le même phénomène. Cette discontinuité résulte de l'instauration,

en 1981, d'un *numerus clausus* pour les entrées en 2^e année d'études. Ce chiffre est resté fixé à 2 250 jusqu'en 2002. L'impact des augmentations intervenues depuis ne se fera sentir qu'après 2008. Le niveau fixé en 2006 (2 990) est insuffisant pour répondre aux besoins futurs.

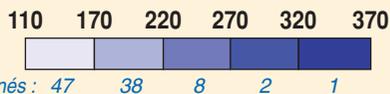


Couverture du territoire : médecins libéraux et pharmacies

Médecins libéraux pour 100 000 habitants



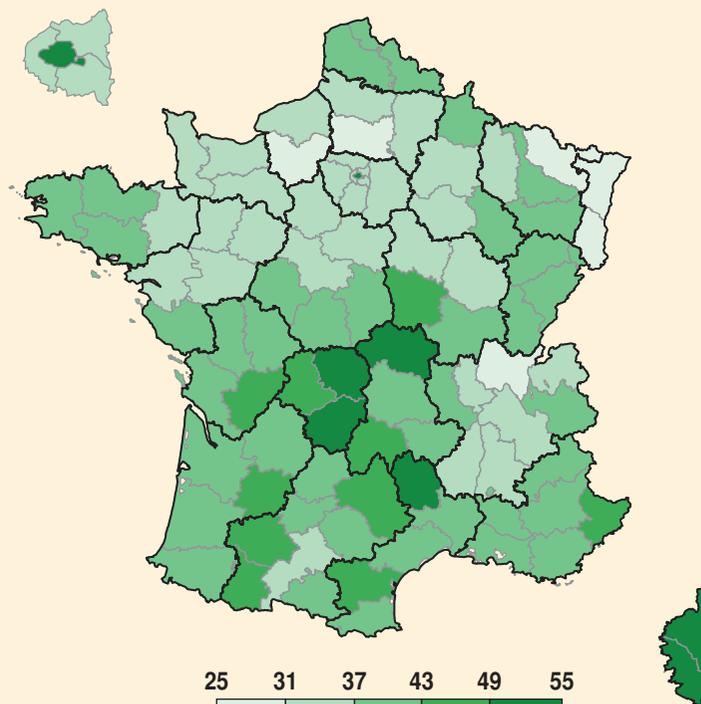
Nombre de
départements concernés :



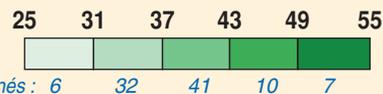
La fourchette entre les départements les moins dotés et les plus dotés va de 1 à 3 (Eure : 117, Paris : 370); les départements les moins dotés sont très nombreux; les départements les plus dotés sont concentrés sur la frange sud du territoire et à Paris.

Source : CNAMTS (fichier de la démographie médicale libérale au 31/12/2006).

Pharmacies pour 100 000 habitants



Nombre de
départements concernés :



La fourchette va de 1 à 2,16 (Bas-Rhin : 25,2, Creuse : 54,5 pour 100 000 habitants). Les trois départements d'Alsace-Moselle appliquent un quota légal différent; les fortes densités correspondent souvent à des zones en déclin démographique.

Source : Ordre national des pharmaciens (tableau de l'Ordre au 31/12/2006).

La répartition des pharmacies (officines + pharmacies mutualistes et minières) est plus homogène que celle des médecins libéraux.

Ces cartes ont été transmises aux pouvoirs publics par le Conseil national de l'Ordre en novembre 2007. Elles venaient à l'appui de l'argumentation pour le maintien des règles qui ont permis d'assurer la proximité du service offert par le réseau officinal sur tout le territoire.